



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le - 8 NOV. 2016

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de

Monsieur le Maire  
Mairie de VASPERVILLER  
6 Rue de l'Ecole  
57560 VASPERVILLER

Dossier suivi par : Patricia DI LORETO  
Tél. : 03 87 24 31 29  
Fax : 03 87 24 31 72  
Mél : [patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr](mailto:patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr)

Objet : Dossier de déclaration

Réf : DLP/MO-ASPE – L9

P.J : - Récépissé de déclaration  
- Dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Epandage de boues de la station d'épuration de Vasperviller**

Ce dossier a été déposé par : **Communauté de Communes des Deux Sarres (CC2S)**  
44b rue du Général de Gaulle - 57790 LORQUIN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2016-00257** en date du 15 juin 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication que **vous adresserez à la DDT Délégation de SARREBOURG Unité « Police de l'Eau »** (ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.  
Mairie.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE POTIER

